



#ÉLECTION DE L'ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT

LES PERSONNELS ACTIONNAIRES D'ORANGE



1^{er} tour du 22 au 26 janvier – 2^{ème} tour du 5 au 9 février 2024

NOUS VOULONS UN PROJET INDUSTRIEL D'AVENIR !

« Recentrage sur son métier d'origine, économies budgétaires, augmentation du cash-flow » pour permettre la « hausse des dividendes... ». Est-ce là le seul projet industriel de notre Direction ?

Le cycle des innovations technologiques sur les infrastructures télécoms fixes et mobiles arrive à son terme en Europe, où il faut trouver des relais de croissance.

Les services financiers démontrent leur potentiel de croissance en Afrique, où Orange Money bat des records (+28%) après avoir surmonté ses difficultés concurrentielles... mais on ferme Orange Bank en Europe !

Est-il raisonnable de laisser à d'autres acteurs l'initiative d'un écosystème sur l'IA quand ensemble, Orange Business et Orange Innovation disposent de centaines de spécialistes de la Data et de l'IA ?

Plus que jamais, nous devons inventer notre avenir !

Orange est un acteur clef de la souveraineté numérique, l'Etat doit devenir un actionnaire responsable !

Orange est une vitrine de la puissance technologique de la France. Au-delà de notre position d'opérateur majeur en Europe, la présence d'Orange Business (Services) dans 200 pays et territoires assure aux entreprises une couverture mondiale sans équivalent. Notre implantation en Afrique fait de nous l'un des premiers contributeurs au développement économique et numérique sur ce continent. Orange Marine pose et maintient le quart des câbles sous-marins à l'échelle mondiale. Orange Cyberdéfense est l'un des leaders de la cybersécurité en Europe... Pour autant, l'Etat français, notre premier actionnaire, fait montre d'une étonnante absence de vision pour Orange. Mise en concurrence entre différentes entreprises dont il est l'actionnaire de référence, comme La Poste en France ; choix de dirigeants sur des critères politiques et de proximité personnelle en écartant la primauté de la compétence, autant de sujets qui interrogent sur la capacité de l'Etat à être un actionnaire responsable...

Notre entreprise doit constituer des clusters technologiques forts pour déployer de manière responsable l'IA, les services liés à la Data, le Cloud, la 5G..., et relever le défi de la co-innovation. Progrès social et environnement, même combat !

Prendre en compte les enjeux environnementaux est un devoir pour notre entreprise.



Sébastien Crozier,
Président CFE-CGC Orange
Administrateur élu par les personnels
au Conseil d'Administration Orange

Premier investisseur dans les réseaux de télécommunications en France, en Europe et en Afrique, Orange contribue directement au développement économique de nombreux pays.

Alors que la part du numérique dans la consommation des ressources de notre planète ne cesse de croître, Orange doit non seulement limiter ses propres consommations, mais aussi proposer des solutions permettant de lutter efficacement contre le réchauffement climatique et la dégradation de notre environnement. Orange doit permettre à tous de bénéficier du numérique au travers de services pertinents et irréprochables respectant l'environnement et la vie privée.

Notre entreprise est aussi un acteur incontournable d'aménagement des territoires incluant le maintien ou le développement de l'emploi qui doit rester au plus près de nos clients, même dans les zones moins peuplées. Orange est l'une des entreprises emblématiques du CAC 40. Elle doit donc être exemplaire en matière d'emploi interne et non délocalisé, de conditions de travail, et de partage équitable de la valeur produite entre ses personnels, ses clients et ses actionnaires.

Il appartient aux administrateurs d'Orange d'insuffler une dynamique et des objectifs ambitieux pour que notre entreprise développe et maintienne une position clef, lui donnant les moyens d'exprimer les valeurs que notre pays veut incarner sur la scène mondiale. En tant que première richesse et deuxième actionnaire de l'entreprise, les personnels doivent être en capacité de faire entendre leur voix.

Choisissez ceux qui agissent !

#jevoteCFEOrange
cfecgc-orange.org



LA CFE-CGC ORANGE, LA CFTC ET L'ADEAS DEFENDENT

Une gouvernance responsable, un actionariat salarié puissant

Les personnels salariés constituent le deuxième actionnaire de l'entreprise, avec 7,64% du capital, près de 12% des droits de vote, et jusqu'à 15% des suffrages exprimés en AG des actionnaires.

La CFE-CGC Orange, la CFTC et l'ADEAS militent activement pour que des actions gratuites ou des ORP (Offres Réservées aux Personnels) accessibles à toutes et tous vous soient proposées chaque année pour détenir rapidement au moins 10% du capital, ce qui reste l'objectif affiché de la Loi Pacte, à défaut d'être celui de la nouvelle Direction du Groupe.

Les plans d'actions gratuites ne doivent pas rester réservés aux seuls dirigeants et cadres supérieurs de l'entreprise. Ils doivent être assis sur des objectifs transparents, atteignables et mobilisateurs pour tous les personnels.

Lors de la dernière Offre Réservée aux Personnels (ORP) Together 2021, [nous avons obtenu que tous les leviers de la Loi Pacte soient utilisés au profit des personnels, et vous avons accompagné tout au long de la souscription](#). **Les administrateurs CFE-CGC Orange ont fait augmenter le montant de l'abondement unilatéral (de 300 à 400€ d'actions gratuites pour toutes et tous)**. Devant le succès de l'opération, nous avons également demandé une augmentation du budget pour limiter les écarts... mais la Direction a préféré restituer davantage de dividende aux actionnaires. [Cette ORP a cependant permis d'augmenter significativement le nombre de collègues actionnaires, en France comme à l'international](#).

Notre objectif : atteindre 10% du capital et près de 20% des droits de vote aux mains des personnels.

Un actionariat salarié puissant permet, en Assemblée Générale des actionnaires comme au Conseil d'Administration d'Orange, de peser pour contenir toute tentative de déstabilisation, et d'inscrire le projet de l'entreprise dans les valeurs que nous incarnons, où les salariés, les clients et les territoires doivent peser davantage que les fonds de pension.

Le personnel, première valeur de notre entreprise, doit participer à la construction d'un avenir d'Orange privilégiant le développement humain.

Les actions menées par la CFE-CGC Orange et l'ADEAS en faveur de l'actionariat salariés ont été jugées suffisamment exemplaires pour faire l'objet d'un article dans une revue académique, [la Revue Française de Gouvernance d'Entreprise](#), au sein de son numéro spécial consacré à l'activisme actionnarial.

Une croissance saine sur le long terme

Un dividende élevé ne soutient pas le cours de l'action. Au contraire, il le fait chuter à chaque versement, et il ne remonte ensuite que très lentement.

L'amélioration de notre cours de bourse passe par la hausse du chiffre d'affaires dans nos métiers historiques et l'investissement dans de nouvelles activités de croissance, tout en maintenant un endettement raisonnable. Les perpétuelles politiques de réduction des coûts pour améliorer les résultats financiers à court terme ne font qu'hypothéquer le futur.

Depuis 2009, la CFE-CGC Orange, la CFTC et l'ADEAS demandent la baisse du dividende.

Premières à dénoncer son montant supérieur aux bénéfices de l'entreprise, elles ont un moment été suivies par toutes les organisations syndicales du Groupe. Cinq fois, les personnels actionnaires ont ainsi pu présenter à l'AG des actionnaires une résolution alternative pour un dividende moins élevé que celui proposé par nos dirigeants. Ce n'est malheureusement plus le cas depuis 2020 : la CFDT s'y oppose chaque année, sans expliquer sa position, et se contente de voter contre le dividende proposé par la Direction, qui s'est fixé pour objectif de le réaugmenter régulièrement (0,70€ par action actuellement, 0,72€ dès 2024).

La CFE-CGC Orange, la CFTC et l'ADEAS ne s'opposent pas à la distribution d'un dividende, mais demande que sa distribution ne siphonne pas tout le résultat net – comme c'est actuellement le cas – afin de conserver la capacité d'investir dans le développement du Groupe. Baisser le dividende redonne des marges de manœuvre pour financer réseaux, acquisitions et innovation. **Cela permet aussi d'organiser un meilleur partage du résultat entre les personnels et les actionnaires.**

La performance sociale au service de la performance économique

Nous prôtons une politique d'aménagement des territoires qui dynamise les bassins d'emploi et offre à tous les personnels des perspectives d'évolution, sans abandonner aucune zone géographique : l'emploi doit être localisé là où sont nos clients.

La CFE-CGC Orange, la CFTC et l'ADEAS se battent pour conserver les centres de décision au plus près du terrain, et pour que nos compétences clés soient réinternalisées.

En France, le taux de sous-traitance représente près du tiers de notre force au travail. Qu'il s'agisse d'innovation, de services, de réseaux ou de relation client, travailler avec des équipes internes est la seule solution pour garantir notre qualité de service, notre autonomie, et la proximité avec nos clients. **Maîtriser nos métiers est la clef de notre pérennité !**

LA GOUVERNANCE D'ORANGE

La loi de privatisation de 2004, la loi Florange, la Loi Pacte et les statuts d'Orange SA structurent le fonctionnement de notre groupe.

L'Assemblée générale des actionnaires

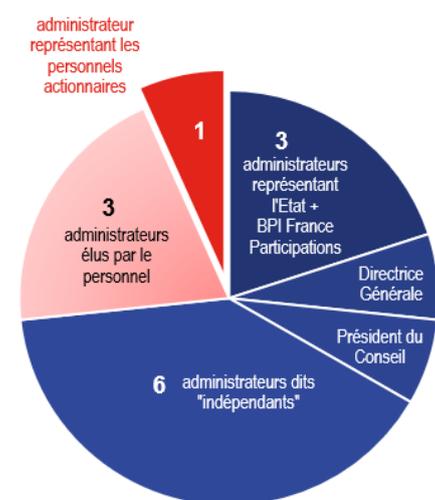
Elle rassemble tous les actionnaires d'Orange SA. Ceux qui possèdent leurs actions depuis plus de deux ans peuvent demander l'activation des droits de vote double.

Les personnels disposent de près de 12% des droits de vote, grâce à la CFE-CGC Orange et à l'ADEAS, qui ont fait activer la Loi Florange dès sa promulgation.

L'Assemblée Générale valide :

- les comptes et la rétribution des dirigeants (Président et Directrice Générale)
- le montant du dividende
- les administrateurs indépendants, le Président du Conseil d'administration, et l'administrateur représentant les personnels actionnaires,
- les modifications de statuts,
- les augmentations de capital et leurs modalités (dont les ORP),
- les distributions d'actions gratuites,
- les autorisations données au Conseil d'administration pour le rachat d'actions et leur destruction.

Le Conseil d'administration



Le CA d'Orange est composé de 15 administrateurs, dont 4 représentent les personnels : 3 administrateurs salariés élus par l'ensemble des personnels français, 1 administrateur salarié élu par les personnels actionnaires à l'échelle internationale

Le Conseil d'administration :

- Élit son Président parmi les administrateurs personnes physiques
- Nomme les Directeurs Généraux
- Propose des résolutions soumises au vote de l'AG des actionnaires d'Orange SA, dont le montant du dividende

Décide quand ils sont d'importance :

- des achats et ventes de sociétés,
- des investissements,
- des montants pour l'achat des licences, par exemple pour la 5G (ses membres sont les enchérisseurs).

En ce qui concerne directement le personnel, le Conseil décide de l'intéressement exceptionnel, *généralement sous la pression des administrateurs salariés*, et propose à l'AG les ORP et les distributions d'actions gratuites.

Les administrateurs salariés peuvent intervenir dans tous les débats du Conseil et votent toutes ses délibérations : sur les résultats et leur communication, les investissements et les opérations capitalistiques d'importance, la stratégie d'Orange, ou la rétribution de ses dirigeants.

Qui élit l'administrateur représentant les personnels actionnaires ?

81 000 électeurs, salariés ou fonctionnaires en activité au sein du Groupe (au niveau international) et détenteurs d'actions Orange, au nominatif (détenues à titre individuel chez Uptevia) ou dans les fonds de l'épargne salariale (Orange Actions et Orange International).

Les votes sont décomptés à raison de 1 part ou action = 1 voix.

Vote électronique :

- **1^{er} tour** : 22 janvier 2024 à 9h00 au 26 janvier 2024 à 14h00
- **2nd tour** : 5 février 2024 à 9h00 au 9 février 2024 à 14h00

Chaque liste est composée d'un binôme (titulaire + remplaçant).

Le binôme issu du vote des personnels actionnaires sera validé par l'AG des actionnaires du 22 mai 2024, pour un mandat de 4 ans débutant à l'issue de l'AG.

Les administrateurs salariés et l'expérience de la CFE-CGC Orange

En cas de désaccord entre les autres administrateurs, les administrateurs salariés peuvent faire basculer les votes. En situation de crise, [ils ont pu conduire à démettre un PDG](#) ou contester une rétribution dans certaines entreprises.

Les administrateurs salariés connaissent la réalité concrète de l'entreprise de l'intérieur et le métier de telco, mieux que les administrateurs indépendants : une analyse pertinente ou un exemple bien choisi peuvent ainsi infléchir une opinion ou une décision du Conseil. Celui qui représente les personnels actionnaires doit être particulièrement conscient du nécessaire équilibre entre capital et travail.

C'est un engagement de long terme, qui nécessite de se former, de travailler sur les dossiers, mais aussi d'échanger à l'extérieur du Conseil, avec d'autres administrateurs, avec l'État et les principaux actionnaires. L'accès direct aux membres du Comex d'Orange, qui participent à certaines des réunions du CA, pour l'éclairer et lui rendre compte, sont l'occasion de faire passer des messages, pour mieux faire prendre en compte l'avis des personnels dans le pilotage de l'activité opérationnelle.

Depuis 2016, trois administrateurs CFE-CGC Orange ont représenté les personnels actionnaires. Le dernier en date, Thierry Chatelier, siège au Comité Stratégie et Technologie, qui examine notamment les orientations stratégiques et technologiques et les objectifs du Groupe en matière d'innovation et de recherche.

Depuis 2017, Sébastien Crozier siège également en tant qu'élu par l'ensemble des personnels cadres. Il est membre du Comité d'Audit, qui examine en profondeur les comptes trimestriels et annuels du groupe et tous les projets d'acquisition ou de désengagement.

Les administrateurs CFE-CGC Orange demandent notamment que le dividende puisse être payé en actions afin de ne pas siphonner le cash de l'entreprise, une sortie de la cotation à New York qui soumet Orange aux contraintes de la législation américaine alors que nous n'y avons plus que des équipes d'Orange Business, et une hausse de nos investissements en Recherche & Développement.

NOS CANDIDATS



Thierry Chatelier,
Orange Business Services

Thierry Chatelier intègre Orange France en 1998 à l'URM Paris pour déployer le réseau Mobile. Il se dirige ensuite vers des activités à l'international en rejoignant les équipes de Global One puis Equant, pour y déployer les services ATM et Frame

Relay pour les grands clients. En 2004, il entre à la Branche Entreprise pour créer et manager les services de Centre d'Appels avant de rejoindre la Direction des Grands Comptes d'Orange Business Services en 2007. Chez Orange Horizons, en 2013, il gère les partenariats institutionnels, puis, en 2016, devient Business Partner pour le développement digital des services d'OBS.

Médiateur social depuis 2008, il occupe les fonctions de Secrétaire du Comité d'établissement (CE) de SCE et intègre le Conseil de surveillance du FCPE Orange Action en tant que membre titulaire. Il est également membre du bureau de l'ADEAS. Thierry Chatelier est diplômé d'un Master de l'Université de Limoges, spécialité hyperfréquences.



Mireille Garcia,
Wholesale

Mireille Garcia a rejoint France Telecom en 1991 en tant que Directrice Comptable, puis a occupé divers postes de direction, y compris Directrice Financière d'une Direction Régionale et Directrice de la Stratégie de Performance des Réseaux. Elle a

contribué au développement du haut débit et à la stratégie "conquêtes 2015". Depuis 2016, elle est Directrice Générale de filiales déployant la fibre en tant qu'initiative publique. Elle est également active dans la vie économique régionale, en tant qu'administratrice d'un cercle d'entreprise, membre du Fonds d'Amorçage Régional, et a exercé pendant 14 ans à la CCI, y devenant Présidente de la Commission Création et Transmission des Entreprises.

Elle est conseiller consultatif à la Banque de France depuis 2011. Mireille Garcia est diplômée en Sciences Économiques, titulaire d'un diplôme en Comptabilité et Finance, et a suivi une formation au CEDEP Executive Insead.

Reverser les jetons de présence

Les administrateurs CFE-CGC Orange reversent l'intégralité des jetons de présence perçus dans le cadre de leur mandat à leur organisation syndicale, pour lui permettre de mieux défendre l'intérêt collectif des personnels. Ne tirer aucun avantage personnel de leur mandat démontre leur loyauté à leur mission. Affichée publiquement, notre éthique a fini par être adoptée par tous les administrateurs salariés.

Informez les personnels

Si les débats du Conseil d'Administration sont soumis à la confidentialité, y siéger donne une vision globale de la situation du Groupe et renforce nos capacités à vous restituer des analyses pertinentes, des infos pratiques pour tirer le meilleur parti des dispositifs d'épargne salariale proposés chez Orange, ainsi que notre décryptage des résolutions proposées à l'AG des actionnaires, dans [la Lettre de l'Épargne et de l'Actionnariat Salariés](#), coéditée par l'ADEAS et la CFE-CGC Orange.

NOS SOUTIENS



Cathy Lamboulé
Présidente nationale CFTC Orange
<http://cftc.rh.fr.intraorange>

La CFTC Orange représente tous les personnels du Groupe Orange, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, qu'ils soient non-cadres, maîtrises ou cadres. La CFTC est un syndicat libre et indépendant, où toutes les religions sont représentées et où toutes les cultures sont bienvenues.

A la CFTC, nous croyons en des valeurs qui guident nos actions, nous croyons au dialogue, notre conviction est que chacun doit être respecté, nous attachons une grande importance à la médiation et à la vie de famille, nous dialoguons pour défendre les droits, nous sommes syndicalistes et constructifs.



association pour la défense de l'épargne et de l'actionnariat des salariés d'Orange

Stéphane Gouriou
Président de l'ADEAS

www.adeas.org

L'Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionnariat des Salariés a été créée en 2008 pour représenter les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (y/c les retraités). Ils sont le 2^{ème} actionnaire d'Orange avec plus de 7 % du capital, et près de 13 % des suffrages exprimés à l'AG des actionnaires. Au côté de la CFE-CGC Orange, elle défend la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et la juste répartition des bénéfices entre capital et travail. Elle prône une baisse du dividende, indispensable pour investir dans les nouveaux secteurs du numérique. **La Lettre de l'Épargne et de l'Actionnariat Salariés, coéditée avec la CFE-CGC, permet aux personnels de mieux gérer l'épargne issue de la participation de l'intéressement ou des Offres réservées aux personnels.**



Marie-Hervée Agotioh Gabaud
Présidente d'Orange Together
www.orangetogether.org

Orange Together est une association internationale regroupant des syndicats et personnels des 220 pays et territoires où opère le groupe Orange. Elle a pour buts principaux, la défense de l'emploi productif et décent, l'élimination de toute discrimination fondée sur la race, le sexe, la nationalité ou la croyance, la pratique de l'équité, l'amélioration des conditions de travail et de vie, et la sécurité sociale pour tous. Elle appuie le développement d'organisations syndicales libres, indépendantes et démocratiques aux échelles régionales, nationales et internationale, et promeut le respect des droits syndicaux et humains dans le monde, pour défendre au mieux l'intérêt des personnels du Groupe. **Elle porte l'idée qu'Orange doit opérer en faveur du progrès économique, social, et environnemental partout où la marque est présente.**